A Chaponnay, le 01/09/2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 20 septembre 2025
GIVORS

PROCURATION

Document nécessaire pour être représenté par un autre club.
La personne désignée sur la procuration doit être titulaire du pouvoir de son club.
1 seule procuration possible par pouvoir

Je, soussigné(e), M ……

Président (e) du Club de ……...

Donne procuration à M……..

Numéro de Licence Dirigeant (OBLIGATOIRE) ……..

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby ;

Et participer aux votes en mon nom.

Fait à ……

le ……

Signature et cachet du Club